

**AD NORMANDIE**

---

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

---

**Réunion du 16 décembre 2025**

---

**Vote des Autorisations d'Engagement (AE) et Autorisations de Programme (AP) 2026 relatives aux dispositifs en délégation de gestion : Impulsions Conseil, Export et Transition**

Réuni le mardi 16 décembre 2025, au siège du Conseil Régional et en visioconférence, sous la Présidence de M Hervé MORIN, Président de l'AD Normandie,

Véronique BEREGOVOY,  
Augustin BŒUF, Excusé, pouvoir à V. CAROLO,  
Mathieu BRASSE, Excusé,  
Virginie CAROLO,  
Catherine COUSIN,  
Christophe DORE, Excusé,  
Jean-Vincent du LAC de FUGERES,  
Pierre ESTORGES, Excusé,  
Christophe GAUDILLOT, Excusé,  
Sophie GAUGAIN,  
Jonas HADDAD,  
Timothée HOUSSIN, Excusé  
Lynda LAHALLE, Excusée, pouvoir à S. GAUGAIN,  
Pierre-Jean LEDUC, Excusé,  
Jean-Louis LOUVEL, Excusé, pouvoir à A. REGNIER,  
Alexandre MARTINI,  
Catherine MEUNIER, Excusée, pouvoir à Jonas HADDAD,  
Hervé MORIN,  
Oumou NIANG-FOUQUET, Excusée,  
Cédric NOUVELOT,  
Audrey REGNIER,  
Gilles SERGENT, Excusé, pouvoir à Hervé MORIN,  
Valérie TELLIER,  
Rodolphe THOMAS, Excusé, pouvoir à Jean-Vincent du LAC de FUGERES,  
Gilles TREUIL, Excusé,  
Sylvie VAN DEN DRIESSCHE, Excusée, pouvoir à Catherine COUSIN.

Légalement convoqués le lundi 1<sup>er</sup> décembre 2025

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AD NORMANDIE,**

Après avoir pris connaissance du rapport du Président de l'AD Normandie,  
Après avoir vérifié que les conditions du quorum étaient remplies,  
Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**, à la majorité des présents et représentés :

- De voter une autorisation d'engagement intitulée « subventions Impulsion CONSEIL 2026 » d'un montant de 1 000 000 €,
- D'y affecter un dossier « CONSEIL 2026 » de 1 000 000 €, avec l'échéancier des crédits de paiement inscrits sur le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » s'établissant comme suit:

- 400 000 € sur 2026
  - 500 000 € sur 2027
  - 100 000 € sur 2028
- De voter une autorisation d'engagement intitulée « subventions Impulsion EXPORT 2026 » d'un montant de 4 000 000 €,
- D'y affecter un dossier « EXPORT 2026 » de 4 000 000 €, avec l'échéancier des crédits de paiement inscrits sur le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » comme suit :
- 1 250 000 € sur 2026
  - 1 250 000 € sur 2027
  - 1 000 000 € sur 2028
  - 500 000 € sur 2029
- De voter une autorisation d'engagement intitulée « subvention Impulsion Transition 2026 - Fonctionnement » d'un montant de 75 000 €.
- D'y affecter un dossier « TRANSITION 2026 - Fonctionnement » de 75 000 €, avec l'échéancier des crédits de paiement inscrits sur le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » comme suit :
- 10 000 € sur 2026
  - 45 000 € sur 2027
  - 20 000 € sur 2028
- De voter une autorisation de programme intitulée « subvention Impulsion Transition 2026 - Investissement » d'un montant de 150 000 €
- D'y affecter un dossier « TRANSITION 2026 - Investissement » de 150 000 €, avec l'échéancier des crédits de paiement inscrits sur le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » comme suit :
- 50 000 € sur 2026
  - 80 000 € sur 2027
  - 20 000 € sur 2028
- D'autoriser le Président à solliciter les dotations attendues auprès de la Région et à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

**Le Président**

**Hervé MORIN**

Acte rendu exécutoire le 18 décembre 2025 après transmission en Préfecture le 16 décembre 2025 et publication le 18 décembre 2025.  
Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cette délibération est susceptible de recours devant le Tribunal administratif de Caen.  
Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application Télerecours citoyens, accessible par le site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)